

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire 34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI LUI SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois Un an Rhône et départ. limit. 5 fr. 10 fr. 18 fr. Autres départements.. 7 fr. 14 fr. 26 fr. Étranger (Union post.) 10 fr. 20 fr. 40 fr.

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale

DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur 34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces de ce journal sont reçues exclusivement : A LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort et dans ses succursales de Saint-Etienne et de Grenoble. A PARIS, chez M. AUDOUIN, 10, place de la Bourse.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Déclaration du Gouvernement. — L'Interpellation

La TRIBUNE publiera prochainement

UN GRAND ROMAN PATRIOTIQUE De M. F. du Boisgobey

Tambour de Montmirail

SCÈNES DE

L'INVASION PRUSSienne EN 1814

LA

RÉPUBLIQUE VENDUE

Trois inconnus, deux tripoteurs d'affaires, un négrier qui a fait fortune et quatre renégats, voilà la composition du ministère Rouvier.

On lira plus loin le programme blafard que le préposé à la gérance de ce cabinet est venu débiter devant la Chambre.

On lira ensuite le compte-rendu des débats auxquels a donné lieu l'avènement au pouvoir de ces Rabagas de troisième ordre, et l'on verra par les chiffres du scrutin final que les opportunistes ont pu ajouter, — ce qu'on croyait impossible, — une nouvelle couche à la masse de boue dont ils étaient déjà couverts.

C'est en tendant une main à M. de Bismarck et l'autre au comte de Paris que ces traitres du parti républicain ont pu constituer leur majorité. Et ce qu'il y a de plus honteux pour la France, c'est que ce marchandage infâme s'est fait sous les auspices du premier magistrat de la République.

Depuis hier, chez nous, M. Grévy ne préside plus, qu'en apparence, Philippe VII règne en réalité. Depuis hier, M. Rouvier et ses complices ont l'air de gouverner, mais le Chancelier de l'Empereur Guillaume gouverne véritablement.

Le moment psychologique ne tardera pas à venir où le général Ferry, le successeur du général Boulanger, recevra de Berlin l'ordre de changer, comme on l'a fait en Bavière, les uniformes de l'armée; où l'on substituera au képi le casque à pointe, et au drapeau tricolore le sinistre étendard noir et blanc, qui planait en 1870 sur nos villes et nos campagnes en feu. M. de Cassagnac a dit un jour qu'il aimerait mieux être

sujet de l'empereur Guillaume, que citoyen dans une République comme la nôtre. Son vœu est aujourd'hui bien près d'être réalisé grâce aux Rouvier, aux Spuller, aux Fallières. C'est avec une rougeur de honte et un frémissement de colère que les républicains liront demain le compte-rendu de cette séance.

Désormais la République n'existe plus que de nom. Elle est vendue à l'étranger et à la contre-révolution par cette canaille qui affectait, hier, de voir la menace d'une dictature dans la popularité du général Boulanger.

Pour empêcher que la République ne soit livrée par ces Judas, pour l'arracher pendant qu'il est temps encore à ces bandits, Peuple, ne compte plus que sur toi.

ERNEST VAUQUELIN

L'ADIEU DU GÉNÉRAL BOULANGER

Nous avons publié hier dans nos dépêches de la dernière heure l'ordre du jour adressé à l'armée par le général Boulanger en transmettant à son successeur la direction du ministère de la guerre.

Ce document ne figurait hier dans aucun des journaux de Lyon. O bonne foi touchante des opportunistes et des réactionnaires!

Nous reproduisons pour les lecteurs de notre édition des départements l'adieu si éloquent, dans sa concision toute militaire, que le général Boulanger envoie aux compagnons d'arme de tout grade, dont il était hier le chef suprême :

Officiers, sous-officiers et soldats,

Le cabinet dont je faisais partie ayant donné sa démission, le président de la République a confié à d'autres mains le portefeuille de la guerre.

En quittant le commandement de l'armée, je tiens à remercier tous ceux qui m'ont secondé dans la tâche patriotique de mettre nos moyens de défense à la hauteur de toutes les épreuves. Vous savez, sous les ordres de mon successeur, ce que vous avez été sous les miens : dévoués à vos devoirs professionnels et fidèles aux lois constitutionnelles dont le respect doit, dans nos cœurs, dominer tous les autres sentiments.

Je serai le premier à vous donner l'exemple de cette double discipline militaire et républicaine.

Signé : Général BOULANGER.

Nous n'avons pas la naïveté de croire que cette attitude si correcte et si digne du général républicain, que quelques calomnieux imbéciles représenteraient comme un futur Cromwell, désarmerait ses détracteurs.

Mais nous avons voulu faire un rapprochement entre le langage tenu par le général Boulanger aux troupes dont il quitte le commandement et le langage que tenait au même moment sur lui, le couple Thevenet-Guillaumou.

Il manquait au ministre de la guerre le légendaire coup de pied de la fable. MM. Thevenet et Guillaumou se sont fait un devoir de combler cette lacune.

C'est qu'ils ont le droit d'être difficiles en fait de civisme, ces deux puritains opportunistes. L'un, M. Guillaumou, dont nous avons fait par erreur l'autre jour un ex-brigadier de dragons, a étudié à fond l'art militaire, la politique et les doctrines républicaines en avant pendant sept ans dans un trombone à coulisses sous l'uniforme de lancier de la garde impériale. L'autre, M. Thevenet, avocat d'affaires, boîteux comme la justice et louche comme la conversion de M. Rouvier, a jadis proposé au conseil général du Rhône de voter un crédit de 10,000 francs pour sabler les rues de Lyon devant le cheval du maréchal Mac-Mahon.

On conçoit qu'avec un pareil passé politique le couple Guillaumou-Thevenet ait le droit de se montrer exigeant et puisse se permettre de ne trouver le général Boulanger ni assez capable au point de vue militaire, ni assez pur au point de vue républicain.

E. V.

LES NOUVEAUX MINISTRES

M. ROUVIER, président du Conseil, ministre des finances, des postes et des télégraphes, ancien radical à tous crins qui a perdu sa crinière, et qui l'opportunisme a rempuni. Gambetta disait de lui après l'avoir pris dans son cabinet éphémère : « Hein ! il faut avoir un certain toupet pour avoir osé faire de Rouvier un ministre de la marine marchande ! »

M. Ferry, qui a autant de toupet que Gambetta a fait de M. Rouvier un ministre du commerce et M. Grévy vient d'en faire un premier ministre.

M. Grévy a plus de toupet que Gambetta et Jules Ferry ensemble.

M. FLOURENS, ministre des affaires étrangères, ancien chef de bureau, fils et frère d'hommes célèbres à divers titres, n'est connu lui-même que par les bavardages de sa femme dans les ambassades étrangères. Faisait, comme on sait, partie de l'ancien cabinet.

M. FALLIÈRES, ministre de l'intérieur, était le plus gâteux, quoique l'un des plus jeunes du ministère présidé par le gâteux Ducloux. Un jour, à la tribune de la Chambre, il fut soudainement frappé d'une attaque de bouffissure foudroyante, et descendit sans

avoir pu finir son discours. Il paraît qu'il se croit guéri. Opportuniste comme la culotte de Jules Ferry, cela va sans dire.

M. FERRON, ministre de la guerre (un général quelconque). — Les ferrystes reprochaient à M. Boulanger de n'avoir gagné ni la bataille de Marengo ni celle de Rivoli. Il paraît que c'est M. Ferron qui les a gagnés, qu'on se le dise : ça lui fera une réputation dans l'armée.

M. BARBE, ministre de l'agriculture, devrait par conséquent s'appeler Barbe-de-Capucin. Bonne récompense à qui pourra nous fournir des renseignements sur cette jeune illustration inconnue.

M. DAUTRESME, ministre du commerce, a déjà occupé cette fonction dans le cabinet Marmonnier — pardon, dans le cabinet Brisson. Il est ingénieur et compositeur de musique. Les musiciens disent que c'est un excellent ingénieur et les ingénieurs déclarent que c'est un bon musicien.

M. BARBEY, sénateur, manufacturier, ancien lieutenant de vaisseau. A paru suffisant pour faire un ministre de la marine dans le cabinet Rouvier. Tout est relatif.

M. BOUSQUET, ministre de la justice. (Voir ci-dessus à l'article « Barbe ».)

M. DE HEREDIA, millionnaire, poète et mulâtre. Ancien Cubain naturalisé aux Batignolles. Fut jadis propriétaire d'esclaves. Ces antécédents le désignent pour le ministère des travaux publics, où d'ailleurs il aura M. Etienne pour sous-secrétaire d'Etat. Si l'Algérie désire des chemins de fer, quelle soit heureuse : elle en aura.

M. SPULLER. — On est tellement habitué à voir des Allemands partout qu'on eût été surpris de ne pas en voir dans le cabinet Rouvier. Pour épargner cet étouffement aux masses, M. Grévy et M. Rouvier viennent de confier à M. Spuller le portefeuille de l'instruction publique.

Lorsqu'un soldat patriote comme le général Boulanger quitte le cabinet, il est logique qu'on y fasse entrer un Badois libéré comme M. Spuller.

DÉPÊCHES DE « LA TRIBUNE »

Par fil télégraphique spécial

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

DEVANT LE PALAIS-BOURBON

Paris, 31 mai. — La foule est nombreuse, ce soir, devant les grilles du Palais-Bourbon. Dans les groupes, on commente avec animation les derniers

incidents parlementaires. La composition du nouveau cabinet est l'objet des appréciations les plus diverses ; mais l'on est généralement d'accord pour considérer sa durée comme éphémère.

L'événement qui préoccupe plus particulièrement la retraite du général Boulanger et l'attitude inconcevable du président Grévy, pendant la période de la crise ministérielle. Cette attitude est sévèrement jugée, parce qu'elle ouvre l'ère d'une regrettable agitation parlementaire, dans un moment où le pays a, plus que jamais, besoin de calme, afin de se préparer à faire face à toutes les éventualités d'une situation grosse de périls.

DANS LES COULOIRS

Les couloirs sont littéralement bondés. De nombreux groupes de députés discutent sur les derniers événements et les conséquences qu'ils peuvent entraîner. Là aussi, la retraite du général Boulanger est très commentée, car les moins clairvoyants sont bien obligés de convenir que l'Élysée a bravé l'opinion nationale et provoqué un conflit dont il ne sortira pas à son honneur.

L'entêtement, le parti pris inconstitutionnel de M. Grévy, dans la crise ministérielle qui vient de se terminer par la constitution du ministère Rouvier, dont est exclu le général Boulanger, le réalisme opportuniste que certains algériens veulent imposer au pays alimentent toutes les conversations.

Les articles de la Lanterne sur M. de Héredia et du Matin sur M. Barbe sont très vivement commentés.

L'Intransigeant est dans toutes les mains.

MAJORITÉ GOUVERNEMENTALE

Paris, 31 mai. — L'avènement du ministère Rouvier va déplacer l'axe de la majorité parlementaire, le cabinet ne pouvant se passer de l'appui des conservateurs.

L'opinion générale est que la grande majorité de la Droite soutiendra le nouveau ministère que à pris, cela est certain, des engagements formels envers les chefs des groupes monarchistes, notamment MM. de Mackay et Cassagnac.

DANS LE SALON DE LA PAIX

Dans le salon de la Paix les bruits les plus divers circulent.

M. Clémenceau est très entouré. L'imminent député du Var dément, de la manière la plus formelle, avoir conseillé au général Ferry d'accepter le portefeuille de ministre de la guerre. Il déclare au contraire que, dans une conversation qu'il a eue avec cet officier général, il l'a vivement dissuadé d'accepter ce portefeuille.

A l'issue de l'entretien, le général Ferry aurait annoncé à M. Clémenceau qu'il déclinerait la proposition à lui faite d'accepter le portefeuille de ministre de la guerre.

LA GAUCHE RADICALE

Paris, 31 mai. — La gauche radicale s'est réunie avant la séance au

Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Juillien.

Le député de Loir-et-Cher dépense tous les trésors de son éloquence fleurie à se féliciter du rôle qu'il a été appelé à jouer au cours des négociations interminables de la dernière crise.

Mais le reste de la séance a été rempli par une délibération de la plus haute importance. M. René Laffont, le nouveau député de l'Yonne, a attaqué vivement le ministère Rouvier, dont l'avènement constitue pour la démocratie un recul dont on peut prévoir les suites funestes, si les radicaux de la Chambre ne réussissent à le renverser d'un vigoureux effort.

Il faut donc cultiver dès la première heure le cabinet opportuniste qui sera forcé d'acheter l'appui de la droite au prix de concessions incompatibles avec le respect du programme démocratique.

M. Boissy d'Anglas, député de l'Ardenne, est d'avis que le groupe doit réserver son attitude et attendre les promesses ministérielles.

M. de Mortillet demande qu'un vote de blâme soit émis contre M. de Héredia qui, malgré la résolution votée précédemment par le groupe, a accepté un portefeuille dans la combinaison Rouvier.

L'orateur demande que M. de Héredia soit expulsé de la Gauche radicale.

Cette dernière proposition n'a pas été adoptée.

La majorité du groupe paraît ralliée à la proposition Madiet-Montjan, qui a été votée dans la dernière séance.

EXTRÊME GAUCHE

Paris, 31 mai. — L'extrême gauche a tenu séance aujourd'hui au Palais-Bourbon sous la présidence de M. Barodet.

Dès le début, M. Millerand, député de la Seine, donne lecture d'une proposition tendant à ce que le ministère soit interpellé dès aujourd'hui.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité, ainsi qu'une décision par laquelle l'extrême gauche charge son bureau de se mettre en rapport avec le bureau de la Gauche radicale pour arriver à une entente en vue de l'action commune des deux groupes contre le ministère.

LES BUREAUX DES GROUPES RADICAUX

Paris, 31 mai. — Conformément aux résolutions prises par la Gauche radicale et l'extrême gauche dans leurs réunions respectives, les bureaux des deux groupes se sont mis en rapport et ont décidé que l'interpellation contre le ministère aurait lieu dans la séance d'aujourd'hui.

Déclaration du Gouvernement

Voici la déclaration qui a été lue au début de la séance d'aujourd'hui, à la tribune

Supplément de LA TRIBUNE du 1^{er} Juin 1887

GERMINAL

PAR ÉMILE ZOLA

SEPTIÈME PARTIE

Il affectait de ne pas voir Etienne. Ce dernier, bouleversé de la rencontre, avait eu un geste pour protester, la hercheuse, qui se serrait contre lui. Pourtant, il fallait bien accepter la situation. Il demanda simplement au camarade, comme s'ils s'étaient quittés bons amis, une heure, plus tôt. — As-tu regardé au fond? On ne peut donc passer par les tailles? Chaval ricana toujours. — Ah! ouiche! par les tailles! Elles se sont choulées aussi, nous sommes dans deux murs, une vraie souricière... dans tu peux te reconnaître par le plan, si tu es un bon plongeur. En effet, l'eau montait, on entendait clapoter. La retraite se trouvait cou-

pée déjà. Et il avait raison, c'était une souricière, un bout de galerie que des affaissements considérables obstruaient en arrière et en avant. Pas une issue, tous trois étaient murés.

— Alors, tu restes? ajouta Chaval goguenard. Va, c'est ce que tu feras de mieux, et si tu me fiches la paix, moi je ne te parlerai seulement pas. Il y a encore ici de la place pour deux hommes... Nous verrons bientôt lequel crévera le premier, à moins qu'on ne vienne, ce qui me semble difficile.

Le jeune homme reprit : — Si nous tapions, on nous entendrait peut-être.

— J'en suis là, de taper... Tiens! essaye toi-même avec cette pierre.

Ktienne ramassa le morceau de grès, que l'autre avait émietté déjà, et il le battit contre la veine, au fond, le rapport des mineurs, le roulement prolongé, dont les ouvriers en péril signalaient leur présence. Puis, il colla son oreille, pour écouter. A vingt reprises, il s'entêta. Aucun bruit ne répondait.

Pendant ce temps, Chaval affecta de faire froidement son petit ménage. D'abord, il rangea ses trois lampes contre le mur : une seule brûlait, les autres servaient plus tard. Ensuite, il posa sur une pièce de boisage les deux tartines qu'il avait encore. C'était le buffet, il trait bien deux jours avec ça, s'il était raisonnable. Il se tourna, en disant :

— Tu sais, Catherine, il y en aura la moitié pour toi, quand tu auras trop faim.

La jeune fille se taisait. Cela comptait son malheur, de se retrouver entre ces deux hommes.

Et l'affreuse vie commença. Ni Chaval ni Etienne n'ouvraient la bouche, assis par terre, à quelques pas. Sur la rampe du premier, le second éteignit sa lampe, un luxe de lumière inutile ; puis, ils retombèrent dans leur silence. Catherine s'était couchée près du jeune homme, inquisite des regards que son ancien galant lui jetait. Les heures s'écoulaient, on entendait le petit murmure de l'eau montant sans cesse ; tandis que, de temps à autre, des secousses profondes, des retentissements lointains, annonçaient les derniers tassements de la mine. Quand la lampe se vida et qu'il fallut en ouvrir une autre, pour l'allumer, la peur du grisou les agita un instant ; mais ils aimèrent mieux sauter tout de suite, que de durer dans les ténébreux ; et rien ne sauta, il n'y avait pas de grisou. Ils s'étaient allongés de nouveau, les heures se mirent à couler.

Un bruit étonnant Etienne et Catherine, qui levèrent la tête. Chaval se décida à manger : il avait coupé la moitié d'une tartine, il mâchait longuement, pour ne pas être tenté d'avaler tout, Eux, que la faim torturait, le regardèrent.

— Vrai, tu refuses? dit-il à la hercheuse, de son air provoquant. Tu as tort.

Elle avait baissé les yeux, craignant de céder, l'estomac déchiré d'une telle crampes que des larmes gagnaient ses paupières. Mais elle comprenait ce qu'il demandait ; déjà, le matin, il lui avait soufflé sur le cou ; il était repris d'une de ses anciennes fureurs de désir, en la voyant près de l'autre. Les regards dont il l'appelait avaient une flamme

qu'elle connaissait bien, la flamme de ses crises jalouses, quand il tombait sur elle à coups de poing, en l'accusant d'abominations avec le logeur de sa mère. Et elle ne voulait pas, elle tremblait, en retournant à lui, de jeter ces deux hommes l'un sur l'autre, dans cette cave étroite où ils agissaient. Mon Dieu ! est-ce qu'on ne pouvait finir en bonne amitié!

Etienne serait mort d'inanition, plutôt que de mendier à Chaval une bouchée de pain. Le silence s'alourdissait, une éternité encore parut se prolonger, avec la lenteur des minutes monotones, qui passaient une à une, sans espoir. Il y avait un jour qu'ils étaient enfermés ensemble. La deuxième lampe pâlassait, ils allumèrent la troisième.

Chaval entama son autre tartine, et il grogna :

— Viens donc, bête ! Catherine eut un frisson. Pour la laisser libre, Etienne s'était détourné. Puis, comme elle ne bougeait pas, il lui dit à voix basse :

— Va, mon enfant.

Les larmes qu'elle étouffait ruisselaient alors. Elle pleurait longuement, ne trouvant même pas la force de se lever, ne sachant plus si elle avait faim, souffrant d'une douleur qui la tenait dans tout le corps. Lui, s'était mis debout, allait et venait, battait vainement le rappel des mineurs, enragé de ce reste de vie qu'on l'obligeait à vivre là, collé au rival qu'il exérait. Pas même assez de place pour crever loin de l'autre ! Dès qu'il avait fait dix pas, il devait revenir et se cogner contre cet homme. Et elle, la triste fille, qu'ils se disputaient jusque

dans la terre ! Elle serait au dernier vivant, cet homme la lui volerait encore, si lui partait le premier. Ça n'en finissait pas, les heures suivaient les heures, la révolte promise s'aggravait, avec l'empoisonnement des haleines, l'ordure des besoins satisfaits en commun. Deux fois, il se rua sur les roches, comme pour les ouvrir à coups de poing.

Une nouvelle journée s'achevait, et Chaval s'était assis près de Catherine, partageant avec elle sa dernière moitié de tartine. Elle mâchait les bouchées péniblement, il les lui faisait payer chacune d'une caresse, dans son étouffement de pleurs qui ne voulait pas mourir sans la revoir, devant l'autre. Épuisée, elle s'abandonnait. Mais, lorsqu'il tâcha de la prendre, elle se plaignit :

— Oh ! laisse, tu me casses les os.

Etienne, frémissant, avait posé son front contre les bois, pour ne pas voir. Il revint d'un bond, affolé.

— Laisse-la, nom de Dieu !

— Est-ce que ça te regarde? dit Chaval. C'est ma femme, elle est à moi peut-être !

Et il la reprit, et il la serra, par bravade, lui écrasant sur la bouche ses moustaches rouges, continuant :

— Fiche-nous la paix, hein ! Faisons-nous le plaisir de voir là bas si nous y sommes.

Mais Etienne, les lèvres blanches, criait :

— Si tu ne la lâches pas, je t'étrangle !

La mort leur semblait trop lente, il fallait que l'un des deux cédât la place. C'était l'ancienne bataille qui recommençait, dans la terre où ils dormiraient bientôt côte à côte ; et ils avaient si peu d'espace, qu'ils ne pouvaient brandir leurs poings sans les écorcher.

— Mêle-toi, gronda Chaval. Cette fois, je te mange.

Etienne, à ce moment, devint fou. Ses yeux se noyèrent d'une vapeur rouge, sa gorge s'était congestionnée d'un flot de sang. Le besoin de tuer le prenait, irrésistible, un besoin physique, l'excitation sanguine d'une marque qui détermine un violent accès de toux. Cela monta, éclata en dehors de sa volonté, sous la poussée de la lésion héréditaire. Il avait empuigné, dans le mur, une feuille de schiste, et il l'ébranlait, et il l'arrachait, très avec une force déconcertée, il l'abaissait sur le crâne de Chaval.

Celui-ci n'eut pas le temps de sauter en arrière. Il tomba, la face broyée, le crâne fendu. La cervelle avait déboussé le toit de la galerie, un jet pourpre coulait de la plaie, pareil au jet continu d'une source. Tout de suite, il y eut une mare, où l'étoile fumeuse de la lampe se refléta. L'ombre envahissait ce caveau muré, le corps semblait, par terre, la bosse noire d'un tas d'écaillage.

Et, penché, l'œil élargi, Etienne le regardait. C'était donc fait, il avait tué. Confusément, toutes ses luites lui revenaient à la mémoire, cet inutile combat contre le poison qui dormait dans ses muscles, l'alcool lentement accu-

LE PASSÉ DE M. THÉVENET

Nous recevons la lettre suivante : Monsieur le Rédacteur en chef de la Tribune,

Au nom des Socialistes du 5^e arrondissement et d'un certain nombre d'habitants du quartier Saint-Georges, nous venons protester contre les incriminations malveillantes portées contre le général Boulanger au banquet de Saint-Just à propos de l'inauguration du groupe scolaire de Saint-Georges par M. Thévenet et Guillaume.

Comment se fait-il que ces deux honorables qui ont été approuvés du Comité central par un vote mentionné par la presse, la semaine passée, pour avoir émis un vote de confiance en faveur du ministère, se permettent d'attaquer ainsi un ministre tombé ?

Il n'appartient pas à M. Thévenet, qui n'a été choisi comme conférencier, que par la majorité d'une voix, dans la commission, contre M. Pelletan, de traiter Boulanger de clérical.

Ne se souvient-il pas sous l'ordre moral, comme président du Conseil général, d'avoir fait voter 10,000 fr. pour faire sabler les rues de Lyon sur le passage de Mac-Mahon ?

Il n'y a pas longtemps, il faisait encore partie du cercle catholique Ozanam de la rue St-Dominique.

Il y a six mois à peine, ledit M. Thévenet, qui appelle les autres cafards, donnait 1,200 fr. au curé de St-François, pour faire des funérailles religieuses à sa femme !

Je ne sais si la vue de l'image de Boulanger et l'inscription de la jeunesse socialiste de la montée des Epies ont pu lui faire tourner la tête, au point de lui faire croire que tout le monde était comme lui.

Il est plus que probable que si M. Boulanger eût été dans un coin de la salle, il ne se serait pas permis des insinuations pareilles.

Dans l'espoir que vous voudrez bien insérer cette protestation, recevez, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour les protestataires, CHANDANON. (Suivent les signatures).

LYON ET LE RHONE

Conseil de Prud'hommes de Lyon. (spécial aux industries du bâtiment et du fer). — Election complémentaire. — Convocation des électeurs. — Le préfet du Rhône,

Vu le décret en date du 6 mars 1867, portant création de Lyon d'un conseil de Prud'hommes spécial aux industries du bâtiment ;

Vu le décret du 15 janvier 1870, qui a étendu à de nouvelles industries la juridiction de ce Conseil et décidé que ledit Tribunal serait désigné, à l'avenir, sous le titre Conseil de Prud'hommes de Lyon pour les industries du bâtiment et du fer ;

Vu les lois des 1^{er} juin 1853 et 24 novembre 1853 et les instructions ministérielles à l'appui ;

Vu la démission donnée par M. Mancey Victor, de ses fonctions de membre de la 4^e catégorie ;

Vu la lettre de M. le maire de Lyon, en date du 28 mai 1887,

ARRÊTE : Article premier. — Les électeurs patrons de la 4^e catégorie du Conseil des prud'hommes de Lyon, pour les industries du bâtiment et du fer, se réuniront au Palais du Commerce, salle du Conseil des prud'hommes, le dimanche 12 juin prochain, à l'effet de nommer un conseiller prud'homme patron, en remplacement de M. Victor Mancey, démissionnaire.

Art. 2. — L'assemblée sera présidée par M. le maire de Lyon, ses adjoints ou les conseillers municipaux délégués à cet effet. Le président sera assisté de quatre assesseurs et d'un secrétaire choisis parmi les électeurs présents.

Art. 3. — L'élection aura lieu au scrutin individuel. Le scrutin sera ouvert à dix heures du matin et clos à quatre heures du soir. Trois membres du bureau, au moins, devront toujours être présents.

Art. 4. — Pendant toute la durée de l'opération, une copie officielle de la liste des électeurs restera déposée sur la table autour de laquelle siègera le bureau.

Art. 5. — L'élection aura lieu à la majorité absolue au premier tour de scrutin. Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il sera procédé, le dimanche suivant, sur un simple avis du président du bureau, qui sera publié et affiché dans toute la circonscription du conseil, à un second tour de scrutin, pour lequel on observera les formalités ci-dessus prescrites.

Art. 6. — Une seconde opération, l'élection aura lieu à la majorité relative, et si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de voix, le plus âgé sera proclamé.

Art. 7. — Le choix des électeurs ne pourra se porter que sur des électeurs âgés de trente ans accomplis, sachant lire et écrire et ne se trouvant, d'ailleurs, dans aucun des cas d'ineapacité prévus par les lois électorales.

Art. 8. — Le vote de chaque électeur sera constaté par la signature ou le paraphe, avec initiales, de l'un des membres du bureau, apposé sur la liste d'émargements en regard du nom du votant.

Art. 9. — Le bureau prononcera sur les difficultés qui s'élèveraient touchant les opérations de l'assemblée; ses décisions seront motivées.

Toutes les réclamations et décisions seront inscrites au procès-verbal. Les procès-verbaux, bulletins et autres documents, seront annexés après avoir été paraphés par le bureau.

Art. 10. — Immédiatement après le dépouillement, le résultat du scrutin sera rendu public et les bulletins autres que ceux qui, conformément à l'article ci-dessus, doivent être annexés au procès-verbal, seront brûlés en présence des électeurs.

Art. 11. — Chaque électeur recevra à domicile, par les soins de la mairie, une carte individuelle de convocation indiquant le jour, l'heure et le local désignés pour la réunion de l'assemblée électorale dont il fait partie.

MM. les électeurs sont invités à conserver soigneusement leur carte, pour le cas où un deuxième tour de scrutin serait nécessaire.

Art. 12. — Le procès-verbal de l'élection sera rédigé en triple expédition. L'une de ces expéditions sera déposée aux archives du conseil de prud'hommes; la seconde sera

conservée par M. le maire de Lyon, et la troisième sera immédiatement transmise à la Préfecture.

Avis. — A partir du 1^{er} juin, la commune d'Emmeringues actuellement desservie par le bureau de Chénas sera rattachée à la circonscription du bureau de Jullié.

La Fontaine des Jacobins. — M. André, l'architecte auquel on doit la Fontaine des Jacobins, va, paraît-il, compléter ce magnifique monument par une large vasque en pierre, au-dessous des bassins où sont les sirènes.

Nos artistes. — Tout le personnel du théâtre des Célestins, acteurs, choristes, musiciens, employés, ont d'un élan spontané, fait l'abandon d'une journée d'appointements au profit des victimes de l'Opéra-Comique.

Une représentation dont la date n'est point encore fixée, sera donnée aux Célestins avec la même destination.

M. Luigini organise aussi au kiosque de Bellecour une grande solennité musicale. Pour les obseques des victimes, les théâtres de Lyon ont adressé à Paris une magnifique couronne, comme témoignage de leur sympathie.

Incendie. — A deux heures du matin une fuite de gaz s'est produite dans un conduit de lanterne, portant le n^o 1711 située, avenue des Ponts.

Les prompts secours apportés par les gardiens de service ont suffi pour prévenir tout danger redoutable.

Un pochard. — Un grand rassemblement s'est produit à dix heures du soir, autour d'un banc sur lequel était couché le nommé Dulin, ayant toutes les apparences d'un homme qui n'a pu passer de vie à trépas.

Des passants compatissants se relayèrent pour le transporter au poste de Vaise où on s'aperçut alors que ce moribond d'un nouveau genre n'était qu'un pochard indigeste.

Tentative de suicide. — Nous conserverons le cliché, Marie B..., femme Ch..., âgée de 34 ans, demeurant rue Paul-Bert, et ne jouissant pas de toutes ses facultés, a tenté de se jeter du haut du pont du Palais. Cet acte de désespoir a été évité par le citoyen Casanova, commissaire, rue de Vendôme, 123, qui s'est porté à son secours.

Des passants compatissants se relayèrent pour le transporter au poste de Vaise où on s'aperçut alors que ce moribond d'un nouveau genre n'était qu'un pochard indigeste.

Lâche agression. — Une agression a eu lieu hier soir dans la rue Grôlée.

Mme Fonteneille avait envoyé sa fille Joséphine, âgée de dix ans, chercher un kilo de sucre dans une épicerie voisine. Au moment de sa acquisition faite, l'enfant sortait du magasin, un jeune valet s'élança sur elle et la somma de lui remettre le sucre.

Devant la résistance de l'enfant, il lève sur sa tête un couteau, menaçant de la frapper. Effrayée, la pauvre enfant se mit à pousser des cris, mais ce mauvais sujet lui a enlevé le paquet et a pris la fuite dans une des rues transversales.

La frayeur de Joséphine a été si grande qu'en arrivant chez sa mère, elle s'est évanouie et a dû s'aliter.

Les pickpockets. — M. Seyrol, étudiant, rue Longue, 21, a déclaré hier au poste de police que dans la journée d'avant-hier, en rentrant chez elle, sa mère s'aperçut que son porte-monnaie contenait une certaine valeur lui avait été pris dans sa poche. Mme Seyrol croit que cette soustraction lui a été faite dans une course quelle venait de faire en tramway.

Dépravation. — Ce soir vers 5 heures, deux agents de la police de sûreté ont mis en état d'arrestation la nommée Angèle X..., âgée de 31 ans, vagabonde et sans domicile fixe, qui se livrait sur le quai de l'Est à des actes immoraux. Emmenée pour constatations après de son patron, celui-ci fut reconnu en faute n'ayant pas d'autorisation écrite de la part des parents.

Les délinquants ont été mis à la disposition du Commissaire de police du quartier.

Chien dangereux. — M. François Rivard, teinturier, rue des Glorieux, 59, traversait paisiblement hier matin la rue de la République, lorsqu'il fut subitement et sans aucune provocation attaqué et mordu par le chien de M. Chamberon qui lui mit ses vêtements en lambeaux.

Un arrangement amiable est survenu entre le propriétaire du chien et la victime de cet accident.

Chat enragé. — Les habitants du quartier de la Quarantaine ont abattu un chat qui paraissait atteint d'hydrophobie et dont les allures menaçantes inquiétaient vivement les passants.

Cet animal dangereux a été abattu d'un coup de pique-feu.

Enfant imprudent. — Jouant hier sur les bords du Rhône, près du fort de la Vitrolerie, un jeune enfant a failli se noyer en voulant attraper une épave qui flottait à la surface du fleuve; cet imprudent perdit l'équilibre et allait infailliblement être entraîné par le courant, lorsqu'un soldat de train, témoin de cet accident, se porta aussitôt à son secours et parvint à ramener sain et sauf le petit noyé qui en a été quitte pour la peur et pour un bain intempesitif.

Drame de la misère. — Dans un très modeste appartement vivait dans une situation voisine de la misère, une pauvre femme âgée de 74 ans.

Cette septuagénaire était depuis longtemps sans travail et se privait du plus strict nécessaire. Vivant isolée, les voisins inquiétés de ne pas l'avoir aperçue depuis deux jours, pénétrèrent dans sa chambre où ils la trouvaient étendue morte dans son lit. Cette mort est attribuée à la misère.

La défunte habitait place St-Clair, 1.

Villefranche. — Fêtes de Pentecôte. — Les fêtes de Pentecôte favorisées par un temps relativement beau ont eu un succès marqué.

Une affluence considérable de gens de la campagne s'étaient rendus dans notre ville et se pressaient en foule sur la place du Pénitencier, où les jeux, musées, panoramas et autres, qui y étaient installés, offraient un aspect des plus variés.

Marché du 30 mai. — Bœufs, amenés 157, vendus 130, prix du kilo d'achat sur pied 0.70; prix du kilo de viande à l'étalage 1.60.

Vaches, amenés 100, vendus 90, prix du kilo d'achat sur pied 0.45, prix du kilo de viande à l'étalage 1.40.

Tarare. — Arrestation. — Le 25 courant, la gendarmerie de Tarare procéda à l'arrestation des nommés Alfred Chedal, âgé de vingt-cinq ans, Auguste Giraud, âgé de vingt-cinq ans, Antoine Blosse, âgé de vingt-deux ans, journaliers à Tarare, sous l'inculpation de fabrication et émission de fausse monnaie.

Ces individus ont été transférés à Villefranche et écroués à la maison d'arrêt. Une information est ouverte contre eux.

Bagnols. — Incendie. — Le 28 mai, un commencement d'incendie a eu lieu à Bagnols au domicile de la veuve Marduel, il a pu être éteint assez rapidement grâce aux secours apportés avec empressement par les voisins.

Les causes de ce commencement d'incendie sont accidentelles, les pertes évaluées 700 francs sont assurées.

ECHOS DES THÉÂTRES

Concerts-Bellecour. — Ce soir mercredi 1^{er} juin 1887, à 8 heures 1/2, grand concert. PROGRAMME

1. Fest-Ouverture (Lœuffer). 2. La Zamauecca (Rittler). 3. Hymne à Ste-Cécile (Gounod). 4. Grand air varié par tout l'orchestre (Demersmann).

2^e PARTIE 1. Ouverture du Carnaval de Venise (A. Thomas). 2. L'Aquilon, valse (A. Luigini). 3. Grande fantasia sur les Martyrs (Donizetti), arrangée par C. Fargues. 4. Marche à coudre, polka (Strobl).

Orchestre de la ville (60 exécutants) sous la direction de A. Luigini. Prix d'entrée : 0.50. Demain grand concert. Prix d'entrée : 0 fr. 50.

DÉCÈS ET INHUMATIONS Du 31 mai

1^{er} Arrondissement. — Ep. Judon, née Pierrette Ducloux, 66 a., r. Lafont, 10, f. 7; Eléonore Mouchard, 62 a., aux Portes de Lorraine, f. 12.

2^e Arrondissement. — V^e Olmy, née Jeanne Bosson, 66 a., r. Victor-Hugo, 7, f. 5; Joanny Baingaud, 52 a., hôpital général, f. 2; Joanny Millière, 52 a., Portes de Lorraine, f. 10; François Josseland, 46 a., r. des Marchonniers, 2, f. 4; Antoine Abillard, 29 a., hôpital général, f. 1; Ep. Gonnard, née Marie Delluc, 20 a., p. Gensoul, f. 1, f. 12; Antoinette Sauzade, 3 a., Remparts-d'Alain, 5, f. 10; Adolphe Rigollet, 43 a., r. Delandine, 6, f. 8; V^e Vact, née Marie Berthon, 79 a., r. St-Hélène, 29, f. 6.

3^e Arrondissement. — Joseph Delpuech, 85 a., St-Jean-de-Dieu, f. 8; Alexandrine Duffaut, 5 a., p. Reconnaissance, 3, f. 2; Ep. Schier, née Louise Hoil, 62 a., r. de la Galle, ang. r. Geronte, f. 4; Maria Blache, 2 a., r. de Créqui, 269, f. 6 s.

4^e Arrondissement. — Joseph Mans, 69 a., hôpital général, f. 1; Claude Marion, 11 m., rue des Tapis, 6 bis, f. 11; V^e Trouvé, née Pierrette Bouchet, 61 a., c. Herboville, 37, f. 9; Marie Roch, 16 a., hôpital général, f. 8; V^e Tangle, née Jeannette Béchet, 53 a., hôpital général, f. 1.

5^e Arrondissement. — Ep. Guillot, née Jeanne Lavat, 61 a., r. Quatre-Colonnes, 9, f. 6 s.; Ep. Tricaud, née Geneviève Tricaud, 21 a., r. Bourbonnais, 116, f. 10; Marie Franco, 2 a., 1/2, av. Pierre-Scize, 55, f. 8.

6^e Arrondissement. — V. Julien, née Claudine Vaganay, 57 a., r. Créqui, 59, f. 9; Thomas Berthon, 38 a., p. Hospice, 6, f. 3.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Température. — Lyon, 31 mai, dix heures du matin. Une dépression qui existait hier sur le golfe de Gascogne a déterminé des orages sur toute la France; la zone orageuse a atteint notre région vers 3 heures du soir, et des orages violents ont traversé les vallées du Rhône et de la Saône un peu au N. et au S. de Lyon, en ne donnant à Lyon que de faibles averse (2 mm.). Ce matin, le baromètre marque 763 mm. et monte lentement; la situation s'améliore, mais quelques averses orageuses sont encore probables. Au Parc le thermomètre a varié de 11 à 29° et n'est pas descendu ce matin au-dessous de 12°.

COUR D'ASSISES DU RHONE

PRÉSIDENCE DE M. LE CONSEILLER ROYER

Audience du 31 mai 1887

Marche sur l'Elysée

Vers dix heures et demie, une forte colonne de manifestants se dirige vers l'Elysée en criant : « Vive Boulanger ! A bas Grévy ! » Elle est péniblement dispersée par la police, après des charges répétées. Presque partout la foule résiste et des rixes s'engagent entre les manifestants et les agents. Un grand nombre d'arrestations ont eu lieu.

Les Terreurs de M. Grévy.

A 11 heures, l'inquiétude était si vivée dans l'entourage du Président, qu'on a fait appeler, par téléphone, de la cavalerie et de l'infanterie pour occuper le faubourg Saint-Honoré, la rue de l'Elysée, l'avenue Montaigne et une partie des Champs-Elysées, de façon à former un vaste cordon de troupes tout autour du palais.

Manifestation devant « l'Intransigeant »

A la même heure une deuxième colonne se forme sur les grands boulevards en chantant la Marseillaise et vient faire une manifestation, rue Montmartre devant les bureaux de l'Intransigeant, aux cris de « Vive Rochefort ! » A bas le ministère allemand ! A bas Grévy !

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

BOURSE DE LYON

Lyon, 31 mai.

La Bourse a accueilli par un vif mouvement de hausse la solution de la crise ministérielle. Un cabinet est enfin formé et la présidence du conseil échoie à M. Rouvier. Nous n'avons cessé depuis plusieurs jours

de annoncer ce mouvement. Nous croyons à sa continuation, et en présence de la situation actuelle, nous conseillons à nos lecteurs les achats de primes fin juin sur le 3 0/0 l'extérieur et l'italien. En ne courant qu'un risque limité, on peut s'assurer des bénéfices importants et participer au mouvement de hausse qui une détente dans la situation politique intérieure ne manquera pas de produire.

AU SÉNAT ESPAGNOL

Madrid, 31 mai. Un sénateur interroge le gouvernement sur la sécurité que présentent les théâtres de Madrid; il base sa question sur la catastrophe de l'Opéra-Comique.

Le maire de Madrid répond que toutes les précautions ont été prises. Toutefois, il croit nécessaires d'imposer aux théâtres l'obligation d'installer l'éclairage électrique, parce que le gaz constitue le plus grand danger.

ÉRUPTION DE L'ETNA

Catane, 31 mai. L'Étna est en éruption. Jusqu'ici il n'a émis que des cendres et des vapeurs, mais il est à craindre que le phénomène ne prenne des proportions plus considérables.

TYPHON DANS LA MER DE COCHINCHINE

Paris, 31 mai. M. de Lanessan s'est embarqué à bord d'un transport de guerre qui a été surpris par un typhon dans la baie de Tourane.

Il a fallu toute l'habileté du commandant pour sauver le bâtiment.

PROCÉDÉS OPPORTUNISTES

Paris, 31 mai. Signalons le truc imaginé par les opportunistes pour obtenir la majorité On n'a pas fait paraître aujourd'hui la liste des sous-secrétaires d'Etat, mais des promesses nombreuses ont été faites, beaucoup plus certainement qu'on ne pourra en accorder.

N'importe, le tour est joué : on a les voix de ceux auxquels les promesses ont été faites, on verra après.

MANIFESTATIONS A PARIS

Devant l'Opéra

Paris, 31 mai, 11 h. 45 soir. Ce soir avait lieu, comme on sait, à l'Opéra, une grande fête donnée par les officiers de la réserve et de l'armée active à leurs camarades de l'armée active.

De très bonne heure une foule énorme remplit les alentours de l'Opéra, envahissant la place, les rues voisines du théâtre, les grands boulevards et l'avenue de l'Opéra ainsi que la rue de la Paix, aux abords du cercle militaire.

Le nouveau cabinet avait pris toutes ses précautions en vue d'une manifestation qu'il était facile de prévoir, et il avait fait un déploiement extraordinaire d'agents de police et de troupes.

Toutes ces précautions n'ont pas empêché une formidable manifestation en l'honneur de Boulanger et contre le gouvernement. Plus de 30,000 personnes ont été vues dans les rues de la capitale.

Chaque fois qu'un officier en uniforme paraît sur la place, les cris redoublent.

A 10 heures la manifestation prenant de telles proportions que la préfecture de police a envoyé en toute hâte deux bataillons de la garde républicaine pour prendre position sur l'avenue de l'Opéra et les grands boulevards. Néanmoins l'affluence de la foule augmente toujours.

COUR D'ASSISES DU RHONE

PRÉSIDENCE DE M. LE CONSEILLER ROYER

Audience du 31 mai 1887

Marche sur l'Elysée

Vers dix heures et demie, une forte colonne de manifestants se dirige vers l'Elysée en criant : « Vive Boulanger ! A bas Grévy ! » Elle est péniblement dispersée par la police, après des charges répétées. Presque partout la foule résiste et des rixes s'engagent entre les manifestants et les agents. Un grand nombre d'arrestations ont eu lieu.

Les Terreurs de M. Grévy.

A 11 heures, l'inquiétude était si vivée dans l'entourage du Président, qu'on a fait appeler, par téléphone, de la cavalerie et de l'infanterie pour occuper le faubourg Saint-Honoré, la rue de l'Elysée, l'avenue Montaigne et une partie des Champs-Elysées, de façon à former un vaste cordon de troupes tout autour du palais.

Manifestation devant « l'Intransigeant »

A la même heure une deuxième colonne se forme sur les grands boulevards en chantant la Marseillaise et vient faire une manifestation, rue Montmartre devant les bureaux de l'Intransigeant, aux cris de « Vive Rochefort ! » A bas le ministère allemand ! A bas Grévy !

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

BOURSE DE LYON

Lyon, 31 mai.

La Bourse a accueilli par un vif mouvement de hausse la solution de la crise ministérielle. Un cabinet est enfin formé et la présidence du conseil échoie à M. Rouvier. Nous n'avons cessé depuis plusieurs jours

de annoncer ce mouvement. Nous croyons à sa continuation, et en présence de la situation actuelle, nous conseillons à nos lecteurs les achats de primes fin juin sur le 3 0/0 l'extérieur et l'italien. En ne courant qu'un risque limité, on peut s'assurer des bénéfices importants et participer au mouvement de hausse qui une détente dans la situation politique intérieure ne manquera pas de produire.

Le 3 0/0 a donné lieu à des échanges très suivis de 81 45 à 81 40 pour clôturer à 81 37 trois deniers.

Affaires suivies en Italien de 99 à 99 20. En l'extérieur, de 66 75 à 66 80. Le Hongrois cote 82 50 au début et finit à 82 30 demandé.

Il s'est traité quelques affaires en Crédit Lyonnais à 550 et 551, primes dont 5 au 15, 555.

Banque Ottomane, 513 75. Banque Autrichienne, 462 50. Panama, 402 50 dont 5, 406. Le Panama pourrait profiter largement de la reprise des affaires.

L'écart des primes étant insignifiant nous en conseillons l'achat. Autrichiens, 463 75. Andalous, 345. Nord d'Espagne, 340 62. Suez, 2063 75. Au comptant on cote : Ville de Lyon, 98. Foncière 77, 379 ; Foncière 79, 474 50 ; Gaz de Lyon, 967 50 ; Creuzot, 1 065 demandé ; Acieries, 463 75 ; Fourchambault, 205 ; Terre Noire offerte de 82 à 79 ; Rive de Gier, 15. Abattoir, 400.

VALEURS EN BANQUE. — Actions : Bateaux Lyonnais 1/5. ». Trifail, 131 25. Alpines 47 50, demandées. Crédit provincial, 19 75. Syndicat lyonnais, 10 50. Syndicat parisien, 3. Part Provincial, 4. Fourvière, ». W. Polhendort, 428. Société des fournitures lithographiques d'Alsace, 594 50. Obligations : Fürstemberg, 460 demandées. Nord-Est-Hongrois, 514. Lots de 325. Est de l'Espagne, 300 50. Arles à Saint-Louis, 296 50. Chemin de fer départemental, 357 50. Bois de la Presse, 21.

BOURSE DE PARIS

Paris, 31 mai. La Bourse a salué l'avènement du ministère par 40 c. de hausse. Le 3 0/0 a débuté à 81.50, et les rachats du découvert l'ont vivement porté à 81.60. Il finit après bourse à 81.70.

Signalons de bons achats sur l'Italien et l'Extérieure. L'approche du coupon sur ces valeurs pourrait accentuer le mouvement de hausse. — Nous conseillons l'achat de primes fin juin. — L'Italien, de 99 10, s'élève rapidement à 99 22 1/2, pour finir ce prix.

L'Extérieure, de 66 13/16, s'élève à 67. La Banque ottomane a donné lieu qu'à peu d'affaires, de 512 50 à 513 75.

Les marchés étrangers sont très fermes : Londres nous envoie les consolidés en nouvelle hausse à 103 11/16. Nous espérons que la nouvelle combinaison ministérielle amènera une détente dans la situation politique intérieure et extérieure et permettra aux grandes combinaisons financières de voir le jour. Ce serait le prélude d'une période d'affaires sérieuses.

QUATRE HEURES. — 3 0/0 81.67, Turc 14.87, Banque Ottomane, 513.12, Egypte, 375.32, Extérieure, 67 1/16, Rio, 226.25, Portugais, 67 3/16, Panama, 102.50.

COURS DES PRIMES. — 3 0/0 dont 25, 82.55, 50, 82.15.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Union des tisseurs et similaires. — Le syndicat est convoqué aujourd'hui mercredi, à 8 heures du soir.

Les artistes fédérés des commissions de section et bureau de groupes jeudi 2 juin, à 8 heures du soir, salle de la brasserie française rue des Ecoles, 2.

Ordre du jour : Rapport des modifications au sujet de la nouvelle organisation ; Mesures à prendre pour l'assemblée générale du 4 juin ; Réunion générale annuelle samedi 4 juin, à 7 heures du soir, salle de la Perle.

Syndicat ouvrier des tisseurs. — Le syndicat avertit tous les membres de la corporation que, de concert avec nos collègues du tissage mécanique, nous avons décidé d'organiser une fédération des ouvriers du tissage dans la région du sud-est.

Tous les membres du syndicat sont priés d'être très exacts à la réunion, qui aura lieu vendredi au siège social, place de la Bourse brasserie des Ecoles.

Congrès national des Syndicats ouvriers. — Commission exécutive. — Les membres de la Commission exécutive des congrès des Syndicats ouvriers sont convoqués d'urgence pour ce soir mardi à 8 heures au local ordinaire cours Lafayette, 8.

Chambre syndicale des ouvriers plâtriers et peintres. — Tous les ouvriers adhérents au Syndicat sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le

SPECTACLES ET CONCERTS

du 1er juin 1887

Théâtre des Célestins. — Bureau 7 h. 3/4; Rideau à 8 h. 1/4. — Josphine vendue pour ses sœurs, opéra bouffe en trois actes, musique de Victor Roger. — Une drôle de visite, comédie en un acte.

Kiosque de Bellecour. — Direction A. Luigini. — Tous les soirs, concert. Mardi et vendredi, 1 franc. Les autres jours, 50 centimes.

Casino des Arts, rue de la République, n° 91. — Tous les soirs spectacle concert.

Folies-Bergère. — Le dimanche, bal de sept heures à minuit; les dimanches, de deux heures à six heures, et les mardis et jeudis, de sept à onze heures, patinage avec orchestre.

Théâtre Guignol (passage de l'Argue). — Tous les soirs, spectacle terminé par une parodie.

Concert le Progrès (182, rue Garibaldi). — Samedi, dimanche et jeudi, à sept heures et demie, concert varié. — Entrée libre.

Théâtre Guignol de la Guillotière. — Brasserie Bglarlen, cours Gambetta, 26

Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié. Gaveau des Célestins (Théâtre Guignol). — Tous les dimanches et fêtes, grande représentation. Théâtre des Guignols (rue Port-au-Temple). — Tous les soirs, spectacle varié.

BOURSE DE LYON

du 31 mai 1887

Table of stock prices for Lyon, including various bonds and shares like Ville de Lyon, Crédit Lyonnais, and others.

OBLIGATIONS. Ville de Lyon. Lombard 3%. Saragosse. Espagne 4% ext. Hongrois 4%. Portugais 3%. Crédit Lyonnais. Banque d'Algérie. Crédit Foncier. Banque d'Escompte. Crédit Agricole. Crédit Industriel. Crédit Commercial. Crédit Municipal. Crédit de la Ville de Paris. Crédit de la Ville de Marseille. Crédit de la Ville de Bordeaux. Crédit de la Ville de Nantes. Crédit de la Ville de Lyon.

BOURSE DE PARIS

du 31 mai 1887

Table of stock prices for Paris, including various bonds and shares like 3% Français nom., 3% Français ext., 3% Amortissable, etc.

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON. BULLETIN DU 27 MAI. Table showing market conditions for silk and wool in Lyon.

BULLETIN DU 27 MAI

Table of market conditions for silk and wool, including prices for various grades and types.

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS. BULLETIN DU 24 MAI. Table showing market conditions for silk in Aubenas.

BULLETIN DU 24 MAI

Table of market conditions for silk in Aubenas, including prices for various grades.

BALLOTS PESÉS. Table showing weights and prices for various types of silk bales.

BULLETIN DU 24 MAI

Table of market conditions for silk bales, including prices for various types.

Etude de M° FORE, avoué à Lyon, rue Tupin, 34

VENTE VOLONTAIRE SUR PUBLICATIONS JUDICIAIRES ENSEIEME DE CONVERSION. En l'audience des criées du tribunal civil de Lyon, EN UN SEUL LOT

D'IMMEUBLES. Situés sur les communes de Saint-Jean et de Saint-Alban-Arèche. Comprenant : maison d'habitation et d'exploitation, jardins, terres, prés, bois taillis, bois de pins, châtaigneraie.

Adjudication au Samedi 25 juin 1887 A MIDI. Mise à prix : 20,000 fr.

Pour renseignements s'adresser à M° FORE et Goutorbe, associés, et pour voir le cahier des charges au greffe du tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

Etude de M° FORE, avoué à Lyon, rue Tupin, 34

VENTE SUR LICITATION. En l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon D'UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

SIÈGE A LYON. Quartier de Monplaisir, chemin des Tournelles, 47

Adjudication au Samedi 26 juin 1887 A MIDI. Mise à prix : 6,000 francs

Pour tous renseignements, s'adresser à M° FORE, avoué, et, pour voir le cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

BON COMPTABLE. pouvant disposer de plusieurs heures par jour demandeur de livres dans maisons de commerce. S'adresser Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 5313.

EN VENTE A L'AGENCE V. FOURNIER 14, Rue Confort - LYON

LA LISTE OFFICIELLE DE LA LOTERIE LORRAINE

Tirage du 5 Mai. Prix : DIX Centimes

Par correspondance : 15 cent.

SAISON D'ÉTÉ. Restaurant de LA CASCADE 8 et 9, quai des Étroits, LYON

S'adresser, 6, rue Pizay, à M. VILLIARD.

TRAVAUX DE LUXE. ADMINISTRATIFS. COMMERCIAUX. JOURNAUX. LABORERS. ASSOCIATION SYNDICALE. Des Ouvriers typographes

IMPRIMERIE NOUVELLE

52, Rue Ferrandière, 52 LYON

Mémoires. REGISTRES. LIVRES DE SOCIÉTÉ. AFFICHES. LETTRES DE DÉCÈS

M. JOURDAIN. LYON, cours Gambetta, 38 A L'ENTRESOUS

ACCOCHEUSE. TRAITEMENT SPÉCIAL des Maladies des dames, dites Dérangements, Chutes de matrice, Inflammations intestinales, Symptômes, Gonflements du ventre, Maux de reins, Digestions difficiles. Cabinet de 9 à 11 heures et de 1 à 4 heures.

Etude de M° CULLERON, avoué à Lyon, place des Terreaux, successeur de M° Rombau

VENTE PAR FOLLE ENCHÈRE EN UN SEUL LOT D'UNE MAISON

Située à Lyon, montée de la Butte N° 1 et 3 (aspect ouest), 7 et 9 (aspect est) ET DE

CAVE VOUTEE ET TERRAIN. Adjudication au Samedi 11 juin 1887, à midi. MISE A PRIX : 15,000 francs

Pour les renseignements, s'adresser à M° Culleron, avoué poursuivant à Lyon, place des Terreaux, 2; à M° Brille, avoué à Lyon, rue de la République, 32; à M° Angles, avoué à Lyon, rue de la République, 28, et, pour prendre connaissance du cahier des charges, au greffe du tribunal civil de Lyon.

VIENT DE PARAÎTRE LE VADE MECUM DE L'OFFICIER D'INFANTERIE

En route, aux manœuvres, en campagne. Par G. LENOIR, Lieutenant au 121^e de ligne

ouvrage de 270 pages, format de poche, relié en toile anglaise

Le Vade mecum constitue une véritable encyclopédie des connaissances militaires pratiques nécessaires aux officiers d'infanterie. Absolument au courant des derniers règlements, y compris les récentes instructions sur le combat il dispense les officiers de rechercher et de territorialiser d'emporter tout autre livre pour les périodes d'instruction.

Prix : 4 fr. — 4 fr. 25 franco par la poste. Librairie S. PELLETIER, 93, cours Lafayette, LYON

LIBRAIRIE DIZAIN ET RICHARD, 20, RUE SAINT-PIERRE

VIENT DE PARAÎTRE L'ANCIENNE PLACE DES CÉLESTINS

SON THÉÂTRE, SES CAFÉS-CHARENTAIS, SES RESTAURANTS ET ESTAMENTS illustrés d'une superbe gravure à l'eau-forte de M. DUMONT, représentant l'ancien théâtre des Célestins

Prix : 6 francs

EN VENTE A L'AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER 14, Rue Confort, 14, Lyon

L'INDICATEUR GÉNÉRAL DES ADRESSES COMMERCIALES DE LA SUISSE

Prix : CINQ Fr.

PAR COLIS POSTAL, 85 CENTIMES EN SUS

LA TRIBUNE

Est en vente dans tous les kiosques de Lyon et chez tous les marchands de journaux

Vient de paraître L'ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE DE LYON ET DU DÉPARTEMENT DU RHONE POUR L'ANNÉE 1887

PRIX, RELIÉ : 12 FRANCS Par la poste, 13 fr.

EN VENTE A L'AGENCE VICTOR FOURNIER 14, Rue Confort, Lyon

Et chez M° MERA, libraire, rue de la République, 13 M. DELLEVAUX, papetier, rue de la Barre, 1.

L'Annuaire général du Commerce de Lyon comprend :

1° La liste des habitants de Lyon classés par rues et numéros des maisons ;

2° La liste des habitants de Lyon classés par ordre alphabétique ;

3° La liste, par professions et ordre alphabétique des commerçants et industriels de Lyon et de la banlieue ;

4° La partie administrative, contenant la liste complète et méthodique de toutes les administrations et autorités d'ordre civil, judiciaire, militaire et religieux ;

5° La nomenclature par ordre alphabétique de toutes les communes du département du Rhône, avec les noms du maire, des fonctionnaires et des principaux commerçants ;

6° La liste des boulevards, places, rues, quais, par ordre alphabétique, avec l'indication des tenants et aboutissants, des arrondissements et des cantons de justice de paix dont ils dépendent ;

7° Un indice général de toutes les matières contenues dans le volume ;

8° Un Plan de la ville de Lyon.

S'assurer que l'INDICATEUR demandé porte bien au dos : INDICATEUR FOURNIER ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE

AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER

Correspondant de l'Agence Havas

14, RUE CONFORT, 14, LYON

SUCCURSALE SAINT-ÉTIENNE Rue Sainte-Catherine, 6.

SUCCURSALE GRENOBLE Passage Teissière

Pour les Journaux ci-dessous désignés par une astérisque, les Annonces et Réclames en seront reçues exclusivement A L'AGENCE

LYON : Progrès. — *Nouvelliste. — *Express. — *Petit Lyonnais. — *Salut Public. — *Courrier de Lyon. — *Moniteur Judiciaire. — *La Tribune. — *Echo de Fourvière. — *Courrier du Commerce. — *Moniteur des Soies. — *Bulletin du Moniteur des Soies. — *Passa-Temps. — *Gazette agricole et viticole. — *Lyon horticole. — *Construction lyonnaise. — *Journal de Médecine vétérinaire. — *Le Tintamarre lyonnais — La Revue du diocèse. — *Journal des Locations. — *La Revue lyonnaise. — *L'Accord-Parfait. — *La Revue Géographique littéraire. — *Lyon s'amuse.

Villefranche : Journal de Villefranche. — *Le Progrès agricole. — *L'Indépendant du Beaujolais.

Tarare : *Bon Citoyen.

Grenoble : *Avenir de l'Isère. — *Le Petit Dauphinois. — *Le Dauphin catholique.

Allevard : *Gazette d'Allevard.

Voiron : *Petit Voironnais.

Bourgoin : *Indicateur.

Saint-Marcellin : *Mémorial de Saint-Marcellin.

Vienne : *Le Journal de Vienne. — *Le Moniteur viennois.

Saint-Etienne : *Mémorial de la Loire. — *Petit Stéphanois. — *Moniteur de la Loire.

Sont reçues aux mêmes Bureaux les Annonces pour tous les Journaux du monde

Envoi franco du Tarif général sur demande affranchie

AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER

Correspondant de l'Agence Havas

14, RUE CONFORT, 14, LYON

SUCCURSALE SAINT-ÉTIENNE Rue Sainte-Catherine, 6.

SUCCURSALE GRENOBLE Passage Teissière

Pour les Journaux ci-dessous désignés par une astérisque, les Annonces et Réclames en seront reçues exclusivement A L'AGENCE

LYON : Progrès. — *Nouvelliste. — *Express. — *Petit Lyonnais. — *Salut Public. — *Courrier de Lyon. — *Moniteur Judiciaire. — *La Tribune. — *Echo de Fourvière. — *Courrier du Commerce. — *Moniteur des Soies. — *Bulletin du Moniteur des Soies. — *Passa-Temps. — *Gazette agricole et viticole. — *Lyon horticole. — *Construction lyonnaise. — *Journal de Médecine vétérinaire. — *Le Tintamarre lyonnais — La Revue du diocèse. — *Journal des Locations. — *La Revue lyonnaise. — *L'Accord-Parfait. — *La Revue Géographique littéraire. — *Lyon s'amuse.

Villefranche : Journal de Villefranche. — *Le Progrès agricole. — *L'Indépendant du Beaujolais.

Tarare : *Bon Citoyen.

Grenoble : *Avenir de l'Isère. — *Le Petit Dauphinois. — *Le Dauphin catholique.

Allevard : *Gazette d'Allevard.

Voiron : *Petit Voironnais.

Bourgoin : *Indicateur.

Saint-Marcellin : *Mémorial de Saint-Marcellin.

Vienne : *Le Journal de Vienne. — *Le Moniteur viennois.

Saint-Etienne : *Mémorial de la Loire. — *Petit Stéphanois. — *Moniteur de la Loire.

Sont reçues aux mêmes Bureaux les Annonces pour tous les Journaux du monde

Envoi franco du Tarif général sur demande affranchie

AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER

Correspondant de l'Agence Havas

14, RUE CONFORT, 14, LYON

SUCCURSALE SAINT-ÉTIENNE Rue Sainte-Catherine, 6.

SUCCURSALE GRENOBLE Passage Teissière

Pour les Journaux ci-dessous désignés par une astérisque, les Annonces et Réclames en seront reçues exclusivement A L'AGENCE

LYON : Progrès. — *Nouvelliste. — *Express. — *Petit Lyonnais. — *Salut Public. — *Courrier de Lyon. — *Moniteur Judiciaire. — *La Tribune. — *Echo de Fourvière. — *Courrier du Commerce. — *Moniteur des Soies. — *Bulletin du Moniteur des Soies. — *Passa-Temps. — *Gazette agricole et viticole. — *Lyon horticole. — *Construction lyonnaise. — *Journal de Médecine vétérinaire. — *Le Tintamarre lyonnais — La Revue du diocèse. — *Journal des Locations. — *La Revue lyonnaise. — *L'Accord-Parfait. — *La Revue Géographique littéraire. — *Lyon s'amuse.

Villefranche : Journal de Villefranche. — *Le Progrès agricole. — *L'Indépendant du Beaujolais.

Tarare : *Bon Citoyen.

Grenoble : *Avenir de l'Isère. — *Le Petit Dauphinois. — *Le Dauphin catholique.

Allevard : *Gazette d'Allevard.

Voiron : *Petit Voironnais.

Bourgoin : *Indicateur.

Saint-Marcellin : *Mémorial de Saint-Marcellin.

Vienne : *Le Journal de Vienne. — *Le Moniteur viennois.

Saint-Etienne : *Mémorial de la Loire. — *Petit Stéphanois. — *Moniteur de la Loire.

Sont reçues aux mêmes Bureaux les Annonces pour tous les Journaux du monde

Envoi franco du Tarif général sur demande affranchie

AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER

Correspondant de l'Agence Havas

14, RUE CONFORT, 14, LYON

SUCCURSALE SAINT-ÉTIENNE Rue Sainte-Catherine, 6.

SUCCURSALE GRENOBLE Passage Teissière

Pour les Journaux ci-dessous désignés par une astérisque, les Annonces et Réclames en seront reçues exclusivement A L'AGENCE

LYON : Progrès. — *Nouvelliste. — *Express. — *Petit Lyonnais. — *Salut Public. — *Courrier de Lyon. — *Moniteur Judiciaire. — *La Tribune. — *Echo de Fourvière. — *Courrier du Commerce. — *Moniteur des Soies. — *Bulletin du Moniteur des Soies. — *Passa-Temps. — *Gazette agricole et viticole. — *Lyon horticole. — *Construction lyonnaise. — *Journal de Médecine vétérinaire. — *Le Tintamarre lyonnais — La Revue du diocèse. — *Journal des Locations. — *La Revue lyonnaise. — *L'Accord-Parfait. — *La Revue Géographique littéraire. — *Lyon s'amuse.

Villefranche : Journal de Villefranche. — *Le Progrès agricole. — *L'Indépendant du Beaujolais.

Tarare : *Bon Citoyen.

Grenoble : *Avenir de l'Isère. — *Le Petit Dauphinois. — *Le Dauphin catholique.

Allevard : *Gazette d'Allevard.

Voiron : *Petit Voironnais.

Bourgoin : *Indicateur.

Saint-Marcellin : *Mémorial de Saint-Marcellin.

Vienne : *Le Journal de Vienne. — *Le Moniteur viennois.

Saint-Etienne : *Mémorial de la Loire. — *Petit Stéphanois. — *Moniteur de la Loire.

Sont reçues aux mêmes Bureaux les Annonces pour tous les Journaux du monde

Envoi franco du Tarif général sur demande affranchie

Facilités de LA TRIBUNE du 1^{er} Juin 1887

114

Flamberge au Vent!

PAR E. VAUQUELIN & AYRAUD-DEGEORGE

DEUXIÈME PARTIE

LA COMTESSE BLANCHE

XVI

LES COMPAGNONS DE LA FLAMBERGE

— Mon Dieu ! mon Dieu ! fit la jeune fille avec désespoir, en joignant les mains, nous ne pouvons pourtant pas laisser mourir Gilbert ! Ce serait trop horrible.

— Calmez-vous, Blanche, dit Jehdaël avec autorité. Dieu, qui peut tout, ne permettra pas que l'un de ses meilleurs serviteurs périsse au fond d'une prison. Le comte de Lusignac est marqué au front par la divine Providence, dont il est l'instrument. Si un miracle est nécessaire, ce miracle aura lieu. N'as-tu rien d'autre à nous dire, Gaspard ? ajouta le pasteur.

— Touchant M. le comte ? Non, mon révérend. Seulement, comme je revenais ici, il m'a pris envie de pousser jusqu'au Palais, afin d'avoir des nouvelles d'un brave garçon auquel je m'intéresse fort ; celui-là même qui a si vaillamment défendu M. le comte et

son fait prendre avec lui dans son hôtel.

— Claude Tirechappe, l'homme qui, deux fois, m'a sauvée ? s'exclama Mlle d'Aubetyre avec émotion.

— Précisément, mademoiselle. Je me suis donc informé de l'ami Claude, et j'ai appris qu'on avait fait la procédure au point qu'hier il a été jugé par la Tournelle criminelle, siégeant à huis clos, contre l'usage.

— Et quel arrêt a rendu la Tournelle, questionna le ministre.

— Le pauvre Claude est condamné à être pendu, après amputation du poing droit et amende honorable au roi. L'exécution a lieu demain. Ces messieurs du Palais ne perdent pas de temps comme vous voyez. Ah ! mon révérend, n'y a-t-il pas moyen d'obtenir la grâce de mon maître et celle de Claude ?

— C'est ce que M. le comte d'Aubetyre est allé savoir au Louvre, répondit le pasteur.

— Il n'y a appris qu'une seule chose, articula derrière les trois interlocuteurs un nouveau survenant, c'est que le royaume est livré à d'effrontés coquins qui tiennent la reine-régente sous leur domination, qui règnent au lieu et place du fils d'Henri IV, qui exploitent l'Etat comme une ferme, dilapident les deniers publics, se partagent honneurs et pensions, s'enrichissent scandaleusement au prix de la misère générale et envoient à la Bastille ou à l'échafaud les meilleurs gentilshommes de France.

C'était le comte d'Aubetyre qui parlait ainsi. Il était entré comme Gaspard terminait son rapport. Malgré son grand âge, le vieux seigneur était accouru à Paris à la nouvelle de la mort du roi et de l'arrestation de son fils aîné, qu'il avait apprises simultanément.

Ce jour-là, le comte d'Aubetyre s'était rendu au Louvre, dans l'inten-

tion de voir la reine, de se jeter à ses pieds, d'invoquer les services par lui rendus à Henri IV et d'implorer la grâce de Lusignac.

Il s'était heurté à une consigne inflexible, et malgré son insistance, il n'avait pu pénétrer jusqu'à Marie de Médicis. Tandis qu'il parlementait avec le capitaine des gardes dans l'antichambre, Concini s'y était présenté, superbement vêtu, frais et parfumé ; et la porte royale, qui restait close pour le vieux compagnon d'armes du Béarnais, s'était ouverte toute grande devant l'aventurier italien.

Indigné, le comte s'était rendu à l'arsenal, où M. de Sully l'avait reçu immédiatement, quoiqu'il se disposât à se rendre au conseil.

Mais, dès les premiers mots, le ministre l'avait arrêté en lui disant qu'il n'avait pas attendu jusque-là pour demander la mise en liberté de Lusignac, pour lequel il éprouvait une très vive affection.

« Malheureusement, avait-il ajouté, je n'ai plus ni autorité, ni crédit. On m'écartera chaque jour davantage des affaires de l'Etat. Des décisions sont prises sans que j'en sois seulement averti. Je vois bien qu'on veut me forcer à quitter la place. Déjà, j'ai dû abandonner le gouvernement de la Bastille. D'Epéron convoite la grande maîtrise de l'artillerie et prétend me l'enlever. Concini vise à s'emparer de mon gouvernement du Poitou. On nous abuse d'humiliations et d'outrages, moi et les anciens serviteurs du roi.

Hier, dans la grande galerie du Louvre, ce faquin venu d'Italie, cet ancien croupier du cardinal de Lorraine, chassé de Rome pour ses voleries, avait placé sur mon passage la cohue de jeunes frulequots qu'il traîne après lui, et qui se mirent à railler à haute voix ma barbe blanche et mes habits à l'ancienne mode, si bien que pour imposer

silence à tous ces drôles, je me vis forcé de dire à la reine : Madame, lorsque le roi votre époux me faisait l'honneur de m'appeler pour me consulter sur ses grandes et importantes affaires, auparavant, il faisait sentir les bouffons et baladins de cour.

« Voilà où nous en sommes, mon cher comte. D'après cela, vous devinez l'accueil qui m'a été fait lorsque j'ai demandé la mise en liberté de M. de Lusignac. On l'accuse, paraît-il, de rébellion, de haute trahison, voire de lèse-majesté.

Quoique ce début ne fût guère encourageant, le comte d'Aubetyre avait tellement insisté que Sully lui avait promis de renouveler sa demande au conseil, et l'avait ramené au Louvre avec lui.

M. d'Aubetyre attendait depuis une heure environ, quand M. de Béthune, sortant tout ému de la salle du conseil royal, était venu lui rapporter la déclaration par laquelle la reine avait fermé la bouche au ministre :

« M. de Lusignac, avait-elle dit, ne sortira de la Bastille que pour monter sur l'échafaud. Sa mort est une nécessité d'Etat.

Voilà ce que le vieux gentilhomme finissait de raconter en détail à sa fille et à Jehdaël, quand Maître David Arnaud parut à son tour.

« Allons ! fit le médecin qui avait écouté en silence la fin du récit du comte d'Aubetyre, je vois bien qu'il nous faudra exécuter le plan auquel je travaille.

— Vous avez un moyen de sauver Gilbert ? interrogea Blanche avec anxiété.

— Peut-être. Vous ne supposez pas, sans doute, que depuis ce matin je sois resté inactif ? Le médecin de la Bastille, je vous l'apprends si vous ne le savez, est de la Religion. Il doit sa place à M. de Sully.

— Mais, interrompit Jehdaël, n'a-t-il point dû, pour cause de maladie, cesser son service au château ? C'est du moins ce que Gaspard nous affirmait tout à l'heure.

— Le Gaspard ne vous trompait pas. Seulement, ce qu'il n'a pu vous dire, c'est que le